

## DEJEPS DPTR/Licence Science de l'éducation

Diplôme de niveau 5/6

La formation se déroulera de:  
**Du 04 décembre 2023 au 14 novembre 2025**



Formation agréée le 18 janvier 2022 par la Délégation régionale académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



### RENSEIGNEMENTS

CEMEA Ile-de-France

Responsable de Formation:  
Soundous BOHLI

Secrétariat pédagogique

01 48 11 28 74  
secretariat.pedagogique@cemea-idf.org  
www.cemea-idf.org

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 25

Etudiant.e.s, Apprenti.e.s, Stagiaires

### DURÉE

1970 Heures

### TARIFS

8855 euros

### TAUX DE RÉUSSITE

2021 –2022



100% de réussite  
sur double cursus  
Licence



Referent.handicap@cemea-idf.org

### COMMENT ACCÉDER À CETTE FORMATION ?

Retirer le dossier d'inscription :

1. **auprès de CEMEA ARIF**, "65 rue des cités Aubervilliers "
2. le **télécharger** sur notre site

Nous le renvoyer signé et complet avec les justificatifs demandés.

Après validation , un entretien d'admission est proposé au candidat .

### LE PARCOURS DE LA FORMATION

La formation suivie dans son intégralité, se déroule en alternance pendant une durée de 18 mois, soit 770 heures d'enseignement théorique, avec 4 unités de formation :

Axe 1 – Concevoir un projet.

Axe 2– Coordonner la mise en œuvre d'un projet.

Axe 3– Conduire des démarches pédagogiques

Axe 4- Conduire des actions de formation en sécurité,

Et de 1200 heures de formation pratiques sur des sites qualifiants.

Enfin cette formation est proposée avec une Licence en sciences de l'éducation en partenariat avec la Faculté de Nanterre.

### QUI PEUT SUIVRE CETTE FORMATION ?

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se professionnaliser dans le champ de la coordination, aux professionnels de l'animation en poste, aux personnes en reconversion professionnelle.

Cette formation peut être réalisée en formation continue, V.A.E, contrat d'alternance ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation

La personne titulaire d'un DEJEPS peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale (animateur principal de 2ème classe).

La personne titulaire du DEJEPS DPTR peut obtenir des allègements et/ou dispenses dans certains diplômes du champs de l'animation socio-culturel. Il permet d'être dispensé de 4 épreuves sur 7 .

### PEUVENT ÊTRE ADMIS E.S EN FORMATION LES CANDIDAT.E.S REMPLISSANT AU MOINS L'UNE DES CONDITIONS SUIVANTES ( PREREQUIS) :

La formation est ouverte aux candidat.es remplissant l'une des conditions suivantes :

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1418 du 20 novembre 2006 susvisé, sont les suivantes:

- être majeure
- être titulaire du PSC1
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

## FINANCEMENT

Pôle-emploi  
Apprentissage  
Transitions Pro  
CPF

## MOYENS HUMAINS

Formateurs,  
intervenants extérieurs : spécialistes  
du projet, de droit, de politiques  
publiques....  
Professionnels du champ de l'éduca-  
tion spécialisée.

## MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation adaptées aux  
besoins des contenus, bureau d'en-  
tretien.....;  
-Equipements : matériels audio-  
visuel, matériel informatique, maté-  
riel de communication  
(photocopieur, téléphone, fax, accès  
internet);  
- Salle de documentation.

## VALIDATION

Le Dejeeps est validé après  
l'obtention des 4 UC

## EMPLOYABILITÉ

Responsables de service enfance,  
jeunesse, petite enfance Respon-  
sables de structures de petites  
tailles ,d'un Centre Social, une MJC...

Les CEMÉA, avec leurs réseaux d'ac-  
teurs et responsables de structures  
s'inscrivent dans les nouveaux en-  
jeux qui apparaissent au moment où  
le travail social, l'animation du terri-  
toire, les politiques et compétences  
publiques sont en pleine mutation.  
Le pilotage et l'encadrement des  
équipes de terrain deviennent donc  
un levier de transformation par la  
voie de la formation.

## POURSUITE D'ETUDES

- **DESJEPS**
- **Master**

## LA FORMATION

Aujourd'hui, les acteurs professionnels qui agissent dans les services municipaux, dans les structures sociales (centres sociaux, FJT...) ou de la jeunesse et de l'éduca-  
tion populaire (MJC, associations diverses) se trouvent confrontés à des probléma-  
tiques complexes. Ils ont à accompagner et soutenir sur des territoires différents des  
publics confrontés aux effets de crises (économique, sociale, idéologique). Ils ont à  
répondre aux mutations des politiques publiques marquées essentiellement par l'ex-  
plosion du champ de l'éducatif qui « sort » de l'institution scolaire et interpelle l'en-  
semble des acteurs amenés à intervenir dans des dispositifs où le partenariat est  
essentiel (Projet Éducatif Local, Projet de Réussite Éducative...). Ils sont confrontés  
massivement aux questions des jeunesses, notamment en milieu urbain.

Pour agir dans et sur ces complexités (les publics, les territoires, les institutions, le  
partenariat...), la compréhension du projet (dans une approche non programma-  
tique) et la maîtrise de sa coordination sont à envisager comme réponse possible.  
Par ailleurs l'accès à une capacité de problématisation des situations est une autre  
donnée essentielle à la professionnalité des acteurs. Ce diagnostic partagé par l'en-  
semble des acteurs de notre réseau intervenant dans les collectivités territoriales, les  
Centres sociaux et la prévention spécialisée montre la nécessité de former des ani-  
mateurs professionnels agissant en situation de coordinateur de niveau V. En effet  
les problématiques complexes auxquelles ils sont confrontés, que ce soit celles liées  
aux publics eux-mêmes ou celles des territoires de vie de ces publics, nécessitent une  
formation professionnelle à ce niveau. Pour ces mêmes raisons, les différents res-  
ponsables de notre réseau (chefs de service, directeurs de Centres Sociaux ou cadres  
supérieurs territoriaux) avec lesquels nous travaillons ont souhaité que les acteurs de  
terrain disposent d'une formation professionnelle étayée par une formation universi-  
taire. Cette formation permet de renforcer la capacité réflexive des acteurs mais aus-  
si et plus pragmatiquement de favoriser l'accès au statut de cadre de la fonction pu-  
blique territoriale (cas des Services Municipaux de la Jeunesse mais aussi des Centres  
Sociaux notamment en Ile de France.

## NOS ATOUTS

### En matière d'expertise formative

- la pluri professionnalité des champs du secteur social, médico-social et l'attractivité  
des champs connexes (animation sociale, insertion, ...),
- les compétences avérées en diagnostic territorial, organisationnel, managérial et  
social,
- les compétences reconnues en conduite de projets.

### En matière d'organisation et d'interaction Terrain-Formation,

- une implication et une orientation d'éducation populaire et de promotion sociale,
- une expérience éprouvée de l'alternance terrain-formation,
- l'implication et le développement dès l'origine de la Validation des Acquis de l'Ex-  
périence.

### En matière d'orientation vers l'innovation,

- les nouvelles formes de gouvernance s'appuient à la fois sur des valeurs huma-  
nistes qui caractérisent les CEMÉA, la **co-élaboration et la co-responsabilité**, la mise  
en synergie des acteurs, mais aussi sur des **pratiques à inventer** en lien direct avec  
les terrains : c'est la formation-action et la conduite de projet *in situ*.

